



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation du groupe Fibre Excellence

Question au Gouvernement n° 1286

Texte de la question

SITUATION DU GROUPE FIBRE EXCELLENCE

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Taché.

M. Emmanuel Taché . La société Fibre Excellence, pilier de la filière papetière nationale, s'éteint lentement mais sûrement. Si cet outil stratégique, modernisé à hauteur de plus de 100 millions d'euros, affichait encore hier des résultats solides, il est aujourd'hui, faute d'un soutien déterminé, au bord de l'abîme. Contre cette agonie, les salariés et la direction se battent avec une énergie que l'indifférence publique rend d'autant plus honorable. Après les salariés du site de Saint-Gaudens, ce sont ceux de Tarascon, dans ma circonscription, qui se mobilisent pour exiger un sursaut.

Le constat est implacable : le prix du bois de trituration a bondi de 50 % depuis 2021, les fonds financiers se vident et la direction redoute désormais la cessation de paiement – si rien n'est fait de votre part, elle sera effective le 15 février pour le site de Tarascon et le 15 mars pour celui de Saint-Gaudens.

Le scandale est patent : EDF rachète à perte l'électricité verte produite par les turbines à biomasse entre 105 et 120 euros le mégawattheure, quand la centrale de Gardanne la revend à 250 euros. Cette distorsion condamne l'entreprise à l'asphyxie. Plus Fibre Excellence produit pour contribuer à vos objectifs verts, plus elle perd d'argent.

C'est toute la filière forêt-bois française qui chancelle : 10 000 emplois directs et indirects dépendent de cet outil industriel, valorisant chaque année 2,5 millions de tonnes de bois issus de nos forêts. La fermeture de ces sites provoquerait une onde de choc économique et sociale d'une ampleur inédite. Au-delà des mantras invoqués face à la désindustrialisation, ma question est simple : jusqu'à quand laisserez-vous EDF imposer des tarifs qui étranglent notre filière papetière ? Réviserez-vous les contrats de rachat d'électricité pour les aligner sur la réalité économique ? Prendrez-vous des mesures précises, datées et chiffrées ? Enfin, le Parlement votera-t-il la programmation pluriannuelle de l'énergie ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle et du numérique.

Mme Anne Le Hénanff, *ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle et du numérique* . Ce dossier est suivi avec beaucoup d'attention par Roland Lescure et Sébastien Martin.

M. Thomas Ménagé . Mauvais signe !

M. Emeric Salmon . Vous serez nommée où, vous ?

Mme Anne Le Hénanff, *ministre déléguée* . Beaucoup d'argent public a été investi pour accompagner et

structurer cette entreprise. Sa situation continue d'être suivie par le gouvernement, selon une approche cohérente avec la programmation pluriannuelle de l'énergie. Je vous invite à vous rapprocher de Sébastien Martin pour obtenir des informations complémentaires ; c'est lui qui suit ce dossier. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

M. Julien Odoul . C'est un sketch !

Mme Caroline Parmentier . C'était nul ! Dehors !

M. Thomas Ménagé . Pensez à elle lors du remaniement !

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Taché](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1286

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Intelligence artificielle et numérique

Ministère attributaire : Intelligence artificielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 février 2026